

Prévention

- ◆ Travailler avec des machines antivibratiles par conception (poignée, antibalourd, à coupure d'air, à engrenage) et ergonomiques (meilleure prise en main).

Système antivibratile = 2 à 3 fois moins vibrant



- ◆ Adapter l'outil à la tâche à effectuer.
- ◆ Avant un achat, prendre en compte la valeur de l'émission de vibrations indiquée dans le manuel d'instruction, le poids de la machine, le confort des poignées, le froid venant des surfaces de préhension ou de l'air d'échappement sur les machines pneumatiques...
- ◆ Entretenir régulièrement les machines et les outils.
- ◆ Limiter le refroidissement des mains, facteur supplémentaire de réduction de la circulation sanguine.

Les gants « anti-vibrations » ne réduisent pas sensiblement les risques.



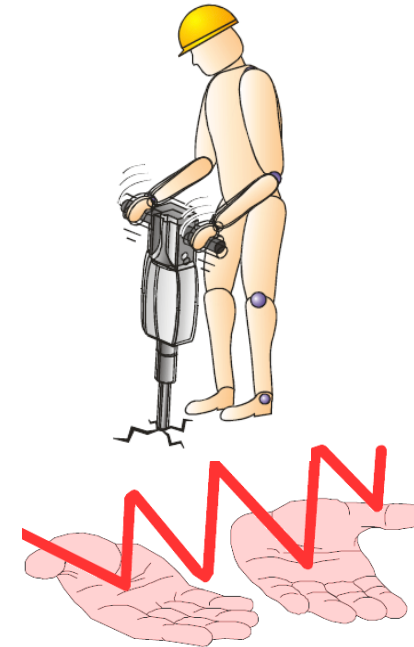
1 allée du Bâtiment
BP 41609
35016 RENNES Cedex
02 99 38 96 11

Accès bus : lignes C2 et 12
Arrêt Donelière

15 rue du Bas Village
35510 CESSON-SEVIGNE
02 99 86 78 87
Accès bus : lignes 34 et 11
Arrêt Bas Village

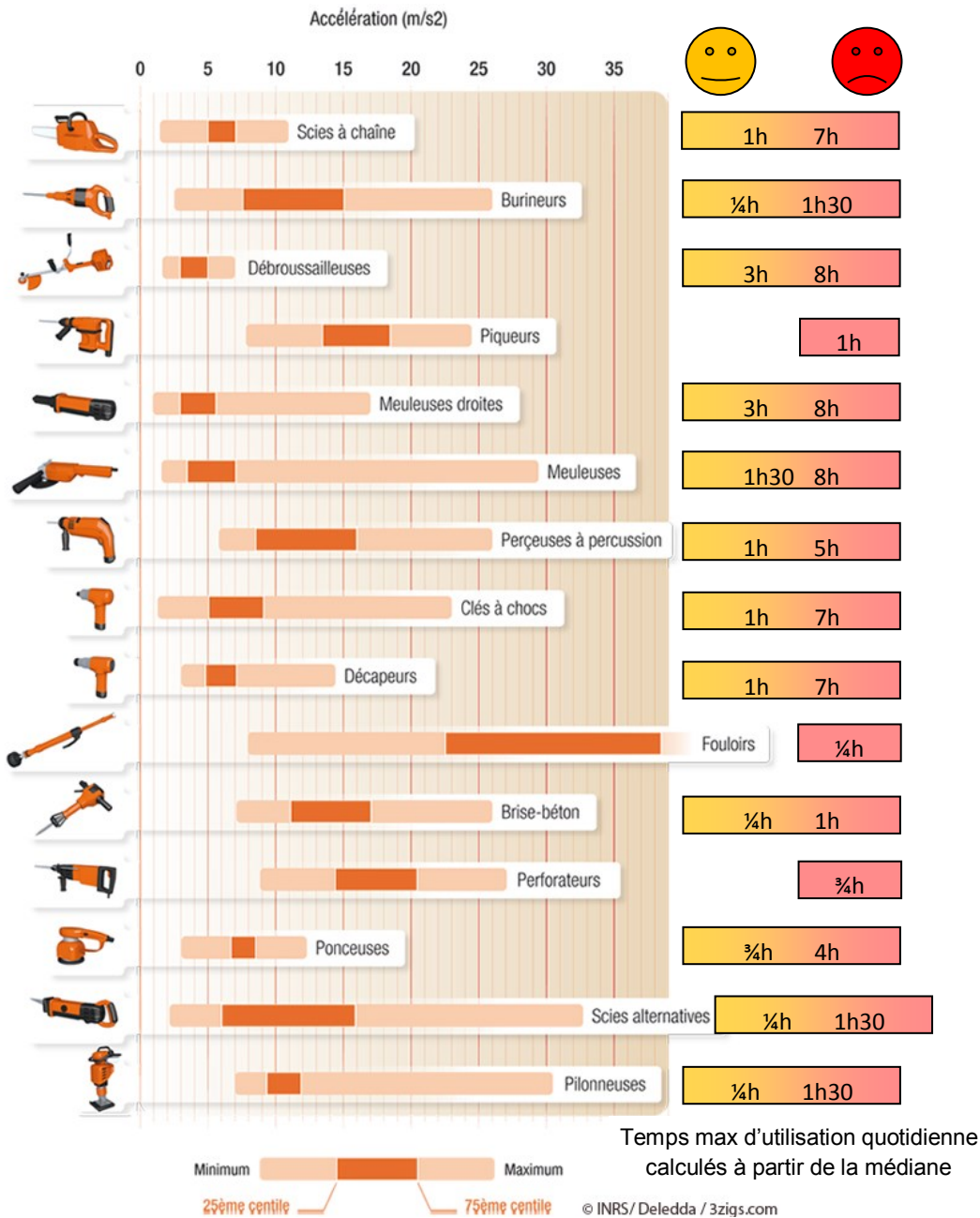
8 rue Gaston Cordier
35300 FOUGERES
02 99 17 03 71

Mars 2016 - VP - v.2.1



**Les vibrations transmises au système
main bras**

Exemples d'amplitudes de vibrations pour les machines courantes



RAPPELS RÉGLEMENTAIRES



Supérieur à 5 m/s² : valeur limite d'exposition

A partir de 2.5 m/s² : actions techniques et organisationnelles

Inférieur à 2.5 m/s² : pas d'obligation

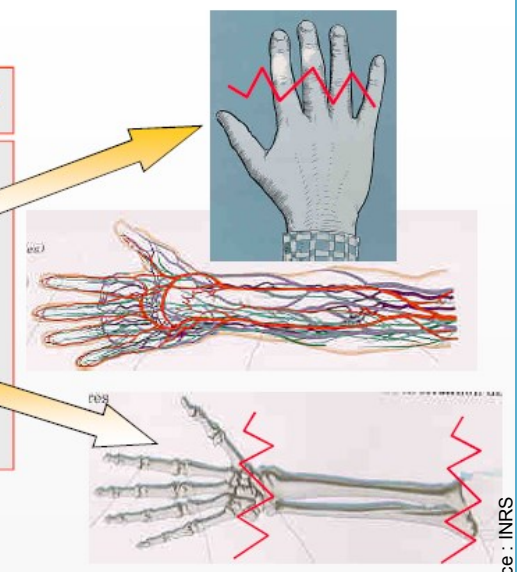
Tableau n°69 des Maladies Professionnelles du Régime Général de la Sécurité Sociale : Affections provoquées par les vibrations et chocs transmis par certaines machines-outils, outils et objets et par les chocs itératifs du talon de la main sur des éléments fixes.

Effets des vibrations sur le système mains-bras

Au système mains-bras

- troubles angioneurotiques
- affections ostéo-articulaires
- tableau MP 69 (1980)

National : 157/an
67 600 € / MP



Source : INRS